

COMMUNE DE GLUN

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE portant sur le projet

de révision du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°2018-047 du 22 octobre 2018, le maire de GLUN a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

L'enquête se déroulera à la mairie de GLUN, siège de l'enquête, pour une durée de trente jours, du 19 novembre 2018 au 18 décembre 2018.

M. Georges RUSSIER, retraité de la fonction publique d'Etat, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête.

Le dossier d'enquête, dans sa version papier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés et consultables pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de GLUN aux jours et heures habituels d'ouverture au public soit :

Les lundis et mardis de 14h à 17h30 - Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 - Les jeudis et vendredis de 9h à 12h.

La version numérique du dossier sera consultable en ligne dans les mêmes conditions à l'adresse suivante : <https://glun.fr/>

Un poste informatique comportant la version numérique du dossier sera mis à disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de GLUN.

Les observations ou propositions du public pourront être formulées et transmises selon les modalités suivantes :

- soit consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie aux jours et heures d'ouverture,
- soit adressées par courrier au commissaire enquêteur en mairie de GLUN, chemin de la Plaine 07300 GLUN,
- soit adressées au commissaire enquêteur par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.publique.plu.glun@gmail.com

Ne seront prises en considération que les observations parvenues au siège de l'enquête pendant la durée de l'enquête soit du 19 novembre 2018 au 18 décembre 2018 minuit.

Les observations du public seront consultables et communicables aux frais de la personne qui en fera la demande.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie les :

19 novembre 2018 de 14h à 16h

28 novembre de 9h à 11h30

5 décembre de 14h à 16h30

13 décembre de 9h à 12h

18 décembre de 14 à 17h30, afin de recevoir ses observations.

Le projet de révision du PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale comprise dans le rapport de présentation du dossier. L'avis de l'autorité environnementale figurera au dossier d'enquête dès sa réception par la mairie.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie de GLUN ou sur son site Internet pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le projet de révision du PLU, éventuellement modifié suite aux résultats de l'enquête publique, sera soumis au conseil municipal de GLUN, autorité compétente pour prendre la décision d'approbation par délibération.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à Monsieur le Maire de GLUN – Chemin de la Plaine 07300 GLUN – Tel : 04 75 08 12 66.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de Monsieur le Maire.